

FICHE THEMATIQUE DE BONNES PRATIQUES POUR LA PLANIFICATION TERRITORIALE

Ville de Paris : des murs et des toits végétalisés, un programme de végétalisation du bâti

Pilier : *urbanisme*

Aléas : *température, précipitations, biodiversité*

Milieu d'application : *milieu urbain*

Impacts : *zones de fraîcheur urbaines, pénurie d'eau*

CONTEXTE

Action : la Ville de Paris a réalisé un vaste programme de végétalisation des bâtiments municipaux et a proposé des mesures d'accompagnement aux partenaires publics et privés pour les inciter à végétaliser leurs bâtiments

Situation de départ : confrontée à des températures qui pourraient atteindre celles de Canberra dans trente ans, Paris cherche une réponse dans la "végétalisation", un projet ambitieux qui vise à créer parcs, jardins, plantations, et à "débitumer" pour influencer sur les températures

Méthodologie : le Plan biodiversité de la ville de Paris (www.paris.fr) a été voté par le conseil de Paris en novembre 2011. Résultat d'une démarche participative réalisée en 2010 auprès de particuliers et de professionnels, l'un des axes principaux de ce plan est de sensibiliser et de mobiliser les Parisiens en faveur de la biodiversité. Dans ce cadre s'insère le programme de végétalisation du bâti tant public que privé.

Objectifs : la Ville de Paris se pose l'objectif de promouvoir et réaliser une végétalisation simple, pérenne et adaptée à chaque situation, du point de vue du développement durable. Les nouvelles installations végétales ont de nombreux avantages écologiques :

- développer la biodiversité ;
- répondre au besoin d'espaces verts des habitants d'une ville dense ;
- participer au rafraîchissement de la ville en limitant l'effet « îlot de chaleur urbain », et ainsi lutter contre le changement climatique ;
- améliorer la qualité de l'air ;
- améliorer le confort thermique et acoustique des bâtiments.

CARTE D'IDENTITE

Type de document/projet source :

Date : 2014 - 2020

Sujets impliqués - Chef de file et partenaires :
Ville de Paris

Public cible : *administration publique et privés*

Lieu / dimension géographique : *Ville de Paris*

Financement :

Coût :

Plus d'info :

<https://www.paris.fr/pages/vegetalisons-la-ville-2459>

https://vegetalisons.paris.fr/vegetalisons/jsp/site/Portal.jsp?page_id=0

ACTIVITE

Description de l'activité et de la démarche : le programme de végétalisation du bâti de la Ville de Paris prévoit la réalisation de toits et des murs végétalisés, dans le but de faire évoluer l'esthétique de l'architecture parisienne en répondant à des normes techniques et à des autorisations d'urbanisme rigoureuses.

Sur le patrimoine municipal, 20 hectares seront réalisés avant 2020 :

- sur chaque nouveau bâtiment, qui devra comporter un mur ou un toit végétalisé ;
- sur au moins 300 équipements municipaux existants (écoles, crèches, équipements sportifs, bibliothèques, etc.) ;
- sur des murs situés sur l'espace public.

La Ville soutient la végétalisation du bâti sur le domaine privé également :

- appui technique à la végétalisation : guides techniques et formation de conseillers relais ;
- évolution en cours du Plan local d'urbanisme (PLU) ;
- création d'un « permis de végétaliser » autorisant les Parisiens à mener des initiatives sur l'espace public ;
- création de la plate-forme web collaborative Vegetalisons.Paris ;
- conférence internationale sur la végétalisation du bâti en milieu urbain (19 mai 2015).

Le guide des toitures végétalisées et cultivées : ce guide s'adresse aux maîtres d'ouvrages et techniciens de la construction autant qu'aux paysagistes et jardiniers. Il a pour vocation d'accompagner toute personne intéressée par la réalisation d'une toiture végétalisée ou cultivée (professionnel ou non) dans toutes les étapes nécessaires, de la conception à la mise en œuvre de son projet. Il rassemble de nombreuses informations techniques et des conseils pratiques pour construire le projet, et invite, en respectant quelques règles de base, à faire des choix respectueux de l'environnement, favorables à la biodiversité. Grâce à ce guide, la Ville de Paris espère fournir les clés pour l'élaboration de projets de végétalisation ou d'agriculture urbaine, répondant aux attentes du propriétaire ou des utilisateurs du bâtiment, afin que le projet soit le plus ambitieux et le mieux adapté aux caractéristiques de votre bâtiment.

Les fiches pratiques «végétalisation verticale» : la Ville de Paris a conçu une série de fiches pratiques à destination du grand public souhaitant végétaliser un mur grâce à des plantes grimpantes. Selon le type de mur (mur de façade ou mur de clôture), le type de structure d'accroche souhaitée (plantes autonomes ou plantes grimpantes sur support) ou la finalité recherchée (plantes ornementales et/ou comestibles), les cinq fiches ci-dessous sont à votre disposition.

Le projet « Des jardins sur les murs » : cette opération est l'un des 9 projets choisis par les Parisiens lors de l'édition 2014 du budget participatif : végétaliser 41 murs dans la ville. Il s'agit à la fois d'embellir les quartiers de Paris, de proposer des espaces protégés pour permettre le développement de la biodiversité en offrant un abri aux oiseaux et aux petits mammifères et de créer une forme de « micro-climat » pour les habitants en améliorant la qualité de l'air. Les techniques utilisées pour mettre en œuvre cette végétalisation varient selon les sites. Elles sont fonction de la hauteur : soit à partir du sol, avec des plantes grimpantes aidées, au besoin, par une structure d'accroche formée de câbles tendus, soit en intégrant la flore au bâtiment, grâce à des balconnières, des jardinières, voire un système plus complexe de placage de terre sur la façade.

EVALUATION

Impacts : la ville de Paris a planté plus de 18.000 arbres depuis 2014 et les réalisations publiques et privées liées au projet « Végétalisons Paris » sont plus de 300 (en croissance). Les effets sur les températures n'ont pas encore été vérifiés.

Points forts / plus-value : efficacité consolidée, partage public – privé, intégration d'aspects techniques et esthétiques

Faiblesses : Il faut une forte volonté à niveau politique / participation de la population

Réalisation : assez complexe

Indicateur d'efficacité :